

## **JÉRÔME MONTANÉ ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNICEM AUVERGNE RHONE ALPES**

**Jérôme MONTANÉ a été élu à la Présidence de l'UNICEM Auvergne Rhône-Alpes pour une durée de 3 ans, le 2 février 2021. Il succède ainsi à Alain BOISSELON qui officiait à cette fonction jusqu'à son élection à la présidence de l'UNICEM nationale. Rompu à la vie syndicale, Jérôme MONTANÉ compte s'inscrire dans les réalisations de son prédécesseur tout en impulsant une dynamique nouvelle au syndicat, notamment en termes de communication et de collaboration avec les différents acteurs de la filière Carrières et Matériaux.**



Actuellement directeur de Secteur matériaux (Granulats et Béton) Rhône Ain Loire pour le groupe CEMEX, Jérôme MONTANÉ a occupé différentes fonctions dans ce groupe au sein de l'industrie du béton et celle des carrières. Une réelle force pour occuper la fonction de Président régional de l'UNICEM.

Tout au long de ses missions, il a participé très activement à la vie syndicale de l'Union régionale, et plus particulièrement depuis 2017, en tant que Vice-Président de l'UNICEM régionale en charge de la commission territoriale Béton Prêt à l'Emploi (BPE). Il a ainsi initié de nouveaux projets dans la région : lancer différents groupes de travail syndicaux (attractivité de nos métiers, sécurité, approche développement durable du produit béton...), renouer les relations avec les fédérations partenaires (UMGO et fédération du Bâtiment),

initier l'opération « sur la route, restons tous visibles » - action de sensibilisation aux angles morts des camions - ou encore participer au développement du label « production 100 % locale ».

### **Fédérer autour des nouveaux défis qui attendent la filière**

Pendant son mandat, Jérôme MONTANÉ poursuivra le travail engagé avec l'ensemble des membres du bureau, du conseil d'administration et de l'équipe permanente pour fédérer les adhérents et défendre les intérêts des entreprises et de la filière.

Ainsi, il compte également, aux côtés des adhérents investis, faire entendre les préoccupations face aux enjeux qui attendent les entreprises de la filière : préservation de la ressource pour les granulats, évolutions normatives ou réglementaires qui pénaliseraient les solutions constructives ainsi qu'au suivi et modifications des documents d'urbanisme qui écarteraient les activités ou les matériaux de la filière.

Jérôme MONTANÉ encourage tous les acteurs à se fédérer plus que jamais autour de toute la filière de la matière première aux matériaux de construction pour faire face à l'évolution sociétale et aux défis liés au changement climatique et écologique. Il souligne ainsi que « *l'UNICEM a été créé sur une volonté de s'unir pour défendre les intérêts que chacun ne pourrait défendre individuellement. Nous irons toujours plus loin en travaillant collectivement ! Nous devons aussi travailler de façon prospective*

*pour être encore plus associés aux débats sociétaux et expliquer que nos matériaux ne sont pas un problème mais font partis des solutions ! »*

***A propos du UNICEM***

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, chaux ...), et les fabricants de matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre, etc.). L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent près de 4000 sites à travers le territoire. La fédération représente 73% des entreprises du secteur en termes de chiffres d'affaires (8 milliards d'euros).

**L'UNICEM Auvergne – Rhône-Alpes** regroupe un peu plus de 180 entreprises qui, au total, emploient 7300 salariés (emplois directs et induits) sur 800 sites.

*En savoir plus : [www.unicem.fr](http://www.unicem.fr)*

**Contact presse**

Dominique Delorme - 04 78 01 15 15 - [auvergnerhonealpes@unicem.fr](mailto:auvergnerhonealpes@unicem.fr)